



DU 24 JUILLET AU 05 AOÛT 2023

Débutants – Compétiteurs

Sous la direction de François GUESTAULT et Philippe PAULET

STAGE DE PATINAGE ARTISTIQUE BRIANÇON ÉTÉ 2023

Hébergement des internes

Les internes sont logés à proximité de la patinoire au :

Centre International de Préparation Physique en Altitude
«C.I.P.P.A» Avenue Jean Moulin – Parc des Sports
05100 Briançon - Tel : 04.92.20.17.60

Situé à 1326 m d'altitude, le C.I.P.P.A est au cœur d'un complexe sportif de 12 hectares à quelques minutes de la patinoire ainsi que de la piscine, sans oublier sur place la salle de musculation.

Un hébergement en chambres doubles, triples ou quadruples, est mis à disposition. Les chambres disposent d'un espace toilette / douche.

L'internat démarre le dimanche soir, avec le dîner et se termine le samedi avec le petit déjeuner. Les repas sont adaptés au besoin du sportif

Pour les stagiaires faisant les deux semaines de stage, une activité sportive sera proposée sur le week-end.

Accueil des stagiaires

En internat, l'accueil des stagiaires aura lieu au CIPPA :
Les dimanches 23 juillet et 30 juillet 2023 à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

En externat, l'accueil des stagiaires se fera à la patinoire les lundis 24 juillet 2023 et le 31 juillet 2023 (l'heure d'arrivée vous sera donnée au préalable).

Départ des stagiaires

Le départ des stagiaires se fera les **samedis 29 juillet et 05 août 2023**: vers 11 heure.

- de 8h30 à 10h30 : heures de glace
- de 10h30 à 11h00 : Retour de la semaine de stage.

Pour ces deux jours, les personnes qui le souhaitent sont invitées à venir voir leurs enfants sur glace.

Le club se dégage de toutes responsabilités sur les deux samedis dès 11 heures.

Entraînement et Séances de travail

Du lundi au vendredi :

- 3 heures de glace
- PPG

Le samedi 29/07/23 : de **8h30 à 10h30 Glace**

Le samedi 05/08/23 : de **8h30 à 10h 30 Glace**

(Ces heures seront coupées en deux groupes)

Les patineurs sont regroupés par niveau :

- Travail des pas, spirales et pirouettes basé selon le jugement actuel ISU
- Amélioration de la glisse, de la présentation et de la souplesse
- Apprentissage et Perfectionnement technique : Pas, Pirouettes, Spirales, Sauts

Équipements à prévoir

- Patins, protèges-lames, lacets de rechange
- Survêtements, shorts, casquettes, vêtements chaud, K-way et chaussures de sport
- Corde à sauter, tapis de sol, une gourde
- Maillot de bain, serviette, bonnet de piscine
- Prévoir un beurre de cacao
- **des chaussures de marche + un petit sac à dos**, pour les stagiaires qui font les deux semaines.

Tous les vêtements doivent être marqués au nom du stagiaire.

Documents à fournir

- Licence saison 2023– 2024 + QUESTIONNAIRE SPORTIF **obligatoire**
- Fiche d'inscription + les 3 chèques (1^{er} acompte, 2^{ème} acompte et 3^{ème} chèque pour la Licence Fédérale à 45 € ou licence compétition à 70 €).

Le 1^{er} acompte sera encaissé le 27 mai 2023 le 2^{ème} acompte avec la licence sera encaissé le 08 juillet 2023

- Fiche patineur
- Photocopie de la CNI ou du passeport
- Feuille d'autorisation de soin, datée et signée par le responsable légale
- Certificat d'aptitude à la pratique sportive de moins d'un mois
- Fiche médicale, remplie par le médecin traitant
- Photocopie du carnet de santé, partie des vaccins
- Attestation d'assurance civile au nom du stagiaire
- Photocopie de l'attestation des droits de sécurité sociale (la photocopie de la carte vitale n'est pas acceptée)
- Photocopie de l'attestation de la mutuelle

Veillez regarder les dates de validités de tous les documents.

Conditions d'annulation

Une annulation est toujours possible. Dans ce cas, un courrier de désistement doit être envoyé au siège social. Cependant, compte tenu des acomptes versés par l'organisateur, des indemnités seront perçues :

- pour une annulation jusqu'à 15 jours du début du stage, un montant de 40 % du prix total est retenu.
- pour une annulation le jour du départ, 60 % du prix est retenu.

Règlement du stage

En cas de problème médical ou d'accident, le responsable légal de l'enfant en stage ou le stagiaire majeur, autorise les encadrants à prendre les mesures nécessaires d'urgence.

Aucun stagiaire mineur, ne doit avoir des médicaments dans sa valise, sauf si prescription médicale. Dans ce cas là, le tout sera remis au responsable du stage dès son arrivée.

Les dommages causés ou les articles perdus sont sous la seule responsabilité du stagiaire.

Un stagiaire peut être exclu si son comportement nuit à la bonne marche du stage. Aucune indemnité ne sera versée dans ce cas.

Si le séjour, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, est annulé, le club remboursera 50% de la totalité du paiement final.

En revanche, tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Les stagiaires qui n'auront pas réglé la totalité du prix fixé au début du stage ne seront pas acceptés ni au CIPPA et ni sur glace.

Le formulaire d'inscription et la fiche de responsabilité doivent être obligatoirement rendus signés lors de l'inscription.

Le stagiaire ou son responsable légal accepte, par la signature du formulaire d'inscription, ce règlement et son application.

Le nombre de places en internat étant limité, les inscriptions seront acceptées et validées selon l'ordre de réception avec le premier acompte

Clôture des dossiers administratifs le 06 mai 2023

Passez cette date, l'inscription sera annulée définitivement.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter

Mme PONCET Danielle : 06.03.27.33.12

E-mail : sauvaire.danielle@neuf.fr

Site : www.apsgmarseille.fr

Association Phocéenne des Sports de Glace
50 Boulevard Notre Dame 13006 MARSEILLE

E-Mail : apsg13@hotmail.fr

N° d'inscription à la Préfecture des Bouches du Rhône : 3/15106

Nouveau n° : W133007320

Agrément Jeunesse et Sports n° 336 S 87 / N° SIRET : 334 592 581 00014 / APE : 9312Z

Association loi 1901 affiliée à la FFSG

Autorisation de soin

Je soussigné(e) Mr, Mme

Tuteur légal de

Autorise les encadrants du club à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent, en cas de maladie ou de blessure lors du stage du 24 juillet 2023 au 05 août 2023.

N° de sécurité sociale :

Groupe sanguin de l'enfant :

Médicament (s) quotidien (s) :

.....

Allergies :

.....

Antécédents d'Asthme :

Assurance « Accident et Responsabilité Civile »

Compagnie :

Tel Compagnie :

N° de contrat :

Le : à :

Signature :

FICHE PATINEUR

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nom du Club :

Numéro de licence :

Niveau de patinage :

Médailles obtenues :

Sauts à travailler :

Pirouette à travailler :

DOCUMENT A RENDRE A L'INSCRIPTION

STAGE DE PATINAGE ARTISTIQUE BRIANÇON ÉTÉ 2022

Bulletin d'inscription

A retourner au plus tard pour le **samedi 06 mai 2023**

Pour s'inscrire au stage, il faut être obligatoirement licencié dans un club affilié à la FFSG, sur la saison 2023 - 2024.

Nom

Prénom

Né(e) le à :

Adresse :

Tel Domicile : Bureau :

Portable mère : Portable père :

E-mail : Portable de l'enfant :

	INTERNE PENSION COMPLETE			EXTERNE DEMI-PENSION		
	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine	Les 2 semaines	1 ^{ère} semaine	2 ^{ème} semaine	Les 2 semaines
Date	24/07/2023 au 29/07/2023	31/07/2023 au 05/08/2023	24/07/2023 au 05/08/2023	24/07/2023 au 29/07/2023	31/07/2023 au 05/08/2023	24/07/2023 au 05/08/2023
Prix	690,00 €	690,00 €	1180,00 €	500,00 €	500,00 €	800,00 €
	Licence obligatoire			Licence obligatoire		
1^{er} Acompte, encaissé le 27/05/2023	345,00 €	345,00 €	590,00 €	250,00 €	250,00 €	400,00 €
2^{ème} Acompte, encaissé le 08/07/2023	345,00 €	345,00 €	590,00 €	250,00 €	250,00 €	400,00 €
Licence Fédérale	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Licence Compétition	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €

Licence de la saison 2023 – 2024 OBLIGATOIRE

Pour l'inscription, déposer **les 3 chèques** (1^{er} et 2^{ème} acompte + 3^{ème} chèque pour la Licence, à l'ordre de l'APSG) **au plus tard le samedi 06 mai 2023.**

Carte Attitude 13 et chèques vacances acceptés.

Le :

à :

Signature : « Lu et approuve le règlement du stage de juillet – août 2023 à Briançon »

Nom : Prénom :

Age : Poids :

Peut être administré du :

DOLIPRANE : en cas de :

Posologie :

SPASFON : en cas de :

Posologie :

Fait à :

Le

Cachet du Médecin

Document à rendre à l'inscription